



Déclaration liminaire **Conseil Commun de la Fonction Publique du 23 avril 2024**

Monsieur le Ministre,

Vous avez confirmé votre intention d'aboutir à une nouvelle loi Fonction Publique, ce projet se fait dans un calendrier précipité, et sur des thématiques qui ne répondent en rien aux attentes des agent-es publics dans leur ensemble.

Ce que vous présentez comme des concertations avec les représentant-es du personnel ne rentrent absolument pas dans le fond de la loi. Avec ce calendrier extrêmement serré que vous nous proposez, il n'est plus l'heure de "partager les enjeux". Les agent-es publics ne peuvent se satisfaire d'annonces, plus ou moins claires, dans la presse alors que ce projet de loi s'annonce être une attaque sans précédent notamment contre le déroulement de leur carrière et l'équité de celle-ci.

L'urgence véritable est celle des salaires : non pas au mérite, mais bien à des mesures générales sur les salaires pour que les agent-es publics n'aient plus à subir si fortement les effets de l'inflation. Par ailleurs, vous semblez oublier que vous rémunérez des agent-es sous le seuil de pauvreté, pour ceux-là, il y a urgence à améliorer les conditions de rémunération indiciaire. Pour Solidaires Fonction Publique, il est temps d'avoir une véritable politique salariale dans la Fonction Publique loin de l'austérité que ce gouvernement entend nous imposer.

Solidaires Fonction Publique dénonce le fait que les étudiant-es logé-es par les CROUS se fassent expulser de leurs logements sociaux et ce pour loger des forces de l'ordre et des bénévoles, rappelons que les logements des CROUS sont occupés par les étudiant-es aux revenus les plus modestes !

Solidaires Fonction Publique continue d'alerter sur la dégradation des conditions de travail des agent-es publics, dégradation qui sera aggravée par les JOP. En effet,

après les agent-es publics qui conduisent les bus par pénurie de conducteur-rices, maintenant ils et elles doivent assurer la sécurité de l'événement, mais où va-t-on ? Pire, les JOP seront l'occasion pour les employeurs-euses publics de mettre des personnels en congé forcé, de les placer en télétravail au-delà du cadre habituel. Les agent-es publics ont le sentiment de servir de variable d'ajustement pour permettre aux touristes d'utiliser les transports en commun d'Île de France.

Les agent-es publics attendent des réponses concrètes à leurs préoccupations, pas de l'enfumage médiatique à base de fonctionnaire bashing !

Tout comme nos camarades de la CGT, que nous remercions et à qui nous assurons notre solidarité, nous souhaitons dénoncer les attaques que subissent de nombreux et nombreuses responsables syndicaux dans l'exercice de leur mandat. C'est d'autant plus inquiétant, dans le cas d'un camarade de notre union, quand ces attaques viennent directement du ministre de l'intérieur. Nous demandons à ce que cette plainte soit retirée.